



CONSEIL D'ADMINISTRATION – FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Élection des administrateurs

ÉLIGIBILITÉ (extrait du règlement général)

Une personne de dix-huit (18) ans ou plus, qui a le pouvoir selon la Loi d'établir des contrats, qui n'a pas été déclarée incapable par une Cour du Canada ou d'un autre pays, qui n'a pas un statut de faillite, qui possède une ou plusieurs des compétences et caractéristiques définies au point 4.3, et qui n'occupe aucun poste d'élu, d'employé ou contractuel avec l'organisation, une association provinciale membre ou un groupe d'intérêt spécial ou avec un Centre national de natation peut être candidat pour une élection comme administrateur.

Une gouvernance du conseil d'administration de haute qualité est d'une importance capitale pour Natation Canada. Il est primordial de veiller à ce que le conseil d'administration soit composé de personnes qui apportent les compétences, les connaissances, l'expérience et l'expertise adéquates. À ce titre, le comité des nominations a identifié les qualifications et les compétences de base. Celles-ci comprennent notamment :

- **Les compétences comportementales** telles que la stratégie, la résolution de conflits, les négociations et la capacité à travailler en équipe.
- **Les compétences, connaissances et expérience de base** telles que le sens financier, le sens juridique, la bonne gouvernance, la gestion du risque et le sens des affaires en général.
- **Les compétences, connaissances et expertise spécialisées** dans le domaine de la natation et des sports nationaux, y compris une expérience de la natation (par exemple en tant que nageur, parent de nageur, entraîneur), de la gouvernance et de la direction d'autres sports nationaux (par exemple, hockey, athlétisme, etc.), titres de gouvernance d'entreprise (par exemple, ICD.D, C.Dir., ASC) ; et
- **La diversité**, y compris la représentation géographique, ainsi que l'équité, la diversité et l'inclusion.

EXIGENCES

Pour s'assurer que le conseil d'administration est composé de personnes qualifiées et compétentes capables et engagées à fournir un leadership efficace à Natation Canada, le comité des nominations entreprend annuellement une révision des aptitudes et des compétences des membres actuels du conseil d'administration. Cela permet de déterminer les points forts ainsi que les domaines présentant des opportunités ou des lacunes. Le résultat de la révision menée en 2024 a confirmé que le conseil d'administration de Natation Canada est à la recherche de demandes d'intérêt de la part d'individus ayant une expertise dans un ou plusieurs des domaines suivants :



- Finances
- Connaissances et expertise juridiques
- Relations gouvernementales
- Communications
- Développement des fonds
- Gestion des ressources humaines
- Marketing et image de marque

CANDIDATURE

Tous les candidats doivent remplir chaque partie du dossier de candidature et soumettre au maximum deux documents contenant les éléments suivants :

- a) Une biographie récente (pas plus de 500 mots) ; et
- b) Une déclaration d'intérêt expliquant pourquoi le candidat souhaite siéger au conseil d'administration de la SNC (250 mots maximum). Les candidats doivent souligner la manière dont leurs compétences et leur expérience correspondent aux besoins de SNC et y répondent ; et
- c) Un CV ou liens vers des profils professionnels (par exemple LinkedIn, sites web d'entreprises, etc.)

Tous les profils seront traduits, affichés sur le site web de Natation Canada et distribués aux délégués de l'AGA de Natation Canada. Natation Canada peut modifier les documents pour des raisons de cohérence et pour supprimer toute personne ou information confidentielle. Tous les candidats doivent soumettre des informations qu'ils se sentent à l'aise de voir afficher publiquement.

Les candidatures doivent être soumises au plus tard le **vendredi 4 juillet 2025 à 21 h (heure de l'Est)**, via ce lien : <https://swimmingcanada.bamboohr.com/careers..>

Les candidats sont informés que les entrevues avec les candidats sélectionnés auront lieu virtuellement le lundi 11 août ou le mardi 12 août, entre 16 h et 20 h (heure de l'Est).

DÉCLARATION

En déposant une candidature, je consens à ce que mon nom soit soumis à l'élection comme administrateur du conseil d'administration de Natation Canada. Je suis conscient que si je suis élu, je devrai démissionner de tout poste élu ou employé que je pourrais occuper au sein d'une association provinciale de natation, d'un groupe d'intérêt spécial membre de Natation Canada ou d'un centre de haute performance de natation.

En outre, je reconnais par la présente le niveau élevé d'engagement et de dévouement exigé des membres du conseil d'administration, comme indiqué ci-dessus, et je confirme que je suis prêt,



disposé et apte à exercer les devoirs, responsabilités et fonctions qui sont exigés d'un membre du conseil d'administration. Je fais cette déclaration volontairement et je reconnais qu'il s'agit d'une condition matérielle d'éligibilité au conseil d'administration.

Nom complet

Date

Signature